

# ■ PerfecTIC

## Description générale

### TITRE

Rédaction du programme d'un parti politique

### OBJECTIFS

#### Objectifs d'enseignement

- Démontrer les différences entre les idéologies politiques
- Présenter le fonctionnement et le rôle des partis politiques

#### Objectifs d'apprentissage

- Reconnaître les différentes idéologies politiques et les mettre en application
- Se familiariser avec l'actualité politique

### RÉSUMÉ

Dans le cadre d'un des cours portant sur la politique canadienne ou québécoise, les étudiants participent à une simulation de création du programme d'un parti politique fictif. Plus spécifiquement, ils élaborent des propositions de politiques publiques et en débattent entre eux. Il s'agit d'un jeu de rôle virtuel où les étudiants personnifient des politiciens interagissant sur un forum de discussion. Des consignes d'évaluation sont également fournies.

Nous recommandons que l'enseignant utilise les forums de discussion de la plateforme Moodle qui est disponible dans presque tous les cégeps. Il doit demander un espace dans cette plateforme à son conseiller pédagogique TIC, et y configurer des forums pour faire l'activité. Ce dernier pourra aussi l'aider à cet effet. Voici une [page d'instructions sur les forums](#) développée par la corporation DECclic. Si l'enseignant ne veut pas utiliser Moodle, il peut utiliser un site de forum sur le web. Un site de forum populaire est [phpBB](#) (en anglais).



## DURÉE

---

En tout, la simulation se déroule sur une période de 11-12 semaines. Les étudiants y consacrent en moyenne 14 heures au total, tandis qu'elle représente 4-5 heures de travail pour l'enseignant, en plus de l'enseignement et de la correction.

## HABILITÉS TECHNOLOGIQUES REQUISES

---

### Pour l'enseignant et pour les élèves

- Connaissances informatiques de base

## MATÉRIEL REQUIS

---

### Pour l'enseignant et pour les élèves

- Accès à Internet

## AVANTAGES LIÉS À L'UTILISATION DES TIC

---

### Pour l'enseignant

L'utilisation d'un environnement virtuel pour procéder à des simulations permet de libérer du temps en classe, mais également de mieux voir l'évolution des apprentissages des étudiants, puisque cet environnement laisse des traces. Ainsi, l'enseignant peut mieux détecter les difficultés, au besoin, et ainsi procéder aux interventions appropriées. Cela lui permet de se positionner comme accompagnateur des étudiants et place ceux-ci au cœur des apprentissages.

### Pour les élèves

L'environnement virtuel, utilisant une approche asynchrone, permet aux étudiants de prendre le temps nécessaire pour effectuer une recherche documentaire de qualité et facilite la participation des plus timides. De plus, il favorise la collaboration entre les étudiants, en mettant à leur disposition une plateforme pour échanger entre eux.

Comme dans le cas de l'enseignant, les étudiants peuvent voir le travail effectué par leurs collègues grâce aux traces laissées, ce qui facilite pour eux aussi la gestion des travaux d'équipe.

Finalement, la simulation permet de mettre en pratique différentes notions politiques, en plus d'être en contact avec l'actualité politique.



## PRÉPARATION PÉDAGOGIQUE PRÉALABLE

---

### Pour l'enseignant

Explication en classe de la politique canadienne ou québécoise, plus particulièrement des idéologies politiques et de la répartition des champs de compétences dans la fédération canadienne.

### Pour les élèves

- Faire les lectures recommandées par l'enseignant
- Prendre des notes personnelles en classe
- Poser des questions à l'enseignant au besoin

## PRÉPARATION TECHNIQUE PRÉALABLE

---

### Pour l'enseignant

- Configurer un forum de discussion public ou privé (forum d'équipe) dans la plateforme Moodle ou dans un site de forum en ligne comme [phpBB](#)
- Fournir l'adresse web (le URL) de l'espace Moodle ou du site de forum en ligne et s'assurer que les étudiants y ont accès à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe

### Pour les élèves

- Avoir un accès Internet pour accéder aux forums de discussion
- Savoir comment rédiger leurs commentaires dans les forums de discussion

## Déroulement pas à pas et durée des étapes

---

### ÉTAPE 1

---

± 5 minutes

#### Préparation

L'enseignant donne aux étudiants, en classe, les consignes de l'activité. Il explique que leur groupe représente les membres du congrès d'un parti politique fictif qui doit se doter d'un programme.



Il choisit l'idéologie du parti et l'annonce à la classe, tout en spécifiant si le parti est fédéral ou provincial. Ensuite, il répartit au hasard les étudiants dans les quatre commissions politiques du parti, en tentant d'avoir environ le même nombre d'étudiants dans chacune.

Si le parti est provincial, les commissions sont les suivantes : Économie, Éthique et institutions démocratiques, Identité, Programmes sociaux.

Si le parti est fédéral, les commissions sont les suivantes : Économie, Éthique et institutions démocratiques, Justice et sécurité publique, Politique étrangère.

## ÉTAPE 2

---

*± 10 minutes*

### Élection des présidents de commissions

Toujours en classe, les étudiants se regroupent avec les autres membres de leur commission. Ceux désirant présider les travaux de leur commission doivent alors se déclarer, sur une base volontaire. Si plus d'un étudiant veut jouer ce rôle, une élection a lieu parmi les membres de la commission. Ces derniers désignent à l'aide d'un vote secret le candidat de leur choix. Celui obtenant le plus grand nombre de votes devient le président.

Si, dans une commission, aucun étudiant ne désire être président, l'enseignant le choisit lui-même, de façon aléatoire. Ou encore, afin de combler le poste, l'enseignant peut changer de commission un étudiant désirant être président, si plus d'un étudiant postule cette fonction dans une commission donnée.

## ÉTAPE 3

---

*Entre 3 et 5 heures de travaux à la maison*

### Dépôt de propositions

Trois semaines après le début de la simulation, chaque étudiant remet à l'enseignant une proposition de promesse électorale à adopter dans le programme du parti politique. Pour les consignes, voir l'annexe 1.

## ÉTAPE 4

---

*Environ 1 heure de travaux à la maison*

### Correction des propositions

Lorsque l'enseignant a fini de corriger les propositions, il les remet aux étudiants, qui doivent alors apporter les corrections exigées. Au maximum une semaine après la remise par l'enseignant des



propositions corrigées, les étudiants les déposent dans le forum de discussion de leur commission. Le reste de la simulation se déroule ensuite en ligne.

Au besoin, l'enseignant regroupe certaines propositions lorsque leurs éléments sont similaires.

## ÉTAPE 5

---

*Les étudiants consacrent entre 3 et 6 heures aux débats, selon la grosseur du groupe-cours, le tout réparti en deux ou trois semaines.*

*L'enseignant consacre entre 1 et 2 heures par semaine à l'activité.*

### **Travaux des commissions**

Au sein des commissions, les étudiants débattent en ligne des mérites et défauts des propositions (voir les annexes 2 et 3 pour les modalités d'évaluation précises). L'étudiant ayant déposé une proposition peut accepter de la modifier au besoin. Le président est responsable de faire respecter le décorum et de s'assurer que le débat progresse de façon constructive.

Le président veille aussi à ce que toutes les propositions soient débattues dans les délais alloués à cet effet. Ainsi :

- s'il y a cinq propositions à débattre ou moins, deux semaines sont allouées aux débats ;
- s'il y a six propositions à débattre ou plus, trois semaines sont allouées aux débats.

## ÉTAPE 6

---

*L'étape se déroule en moins de 1 heure.*

### **Vote sur les propositions**

Une fois le délai passé, le président met un terme aux débats et appelle à voter sur les propositions. Chaque membre de la commission vote pour chacune d'elles en statuant s'il est pour, contre ou s'il s'abstient. Les étudiants ont une semaine pour voter. Le président ne peut voter, sauf en cas d'égalité. Finalement, ce dernier fait la compilation des votes et déclare si chaque proposition est adoptée ou non.



## ÉTAPE 7

---

*Les étudiants consacrent entre 2 et 3 heures aux débats, le tout réparti en deux semaines.*

*L'enseignant accorde entre 1 et 2 heures par semaine à l'activité.*

### **Débats en séance plénière**

Par la suite, le débat reprend en simultané sur les propositions adoptées en commission (et seulement elles), mais en incluant cette fois tous les étudiants du groupe-cours. Chaque étudiant fait une intervention sur la moitié des propositions. Les débats en séance plénière sont présidés par l'enseignant et s'effectuent en deux semaines.

## ÉTAPE 8

---

*L'étape se déroule en approximativement 1 heure.*

### **Vote en séance plénière**

Une fois le délai passé, le président met un terme aux débats et appelle à voter sur les propositions. Chaque étudiant vote pour chacune d'elles en statuant s'il est pour, contre ou s'il s'abstient. Les étudiants ont une semaine pour voter. L'enseignant vote en cas d'égalité, fait la compilation des votes et déclare si la proposition est adoptée ou non.

Finalement, l'enseignant indique clairement quelles propositions ont été adoptées pour chacun des quatre thèmes, et ce sont elles qui composent alors le programme du parti politique.

## AUTRE SCÉNARIO

---

### **Amendements**

Si l'enseignant veut que la simulation soit plus réaliste, il peut autoriser les membres des commissions à proposer des amendements aux propositions débattues.

Dans un tel cas, pour qu'un amendement soit débattu, il doit être appuyé par un membre de la commission au plus tard 12 heures après avoir été initialement proposé. Le débat sur l'amendement s'ensuit alors, pour une durée de 24 heures. Après ce délai, les membres de la commission votent pour, contre ou s'abstiennent.

Aussi, une semaine est ajoutée au temps global alloué aux débats en commissions.



## Pour plus de renseignements

---

### AUTEUR

---

Mathieu Bélanger

Établissement : Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Adresse électronique : [mathieu.belanger@collanaud.qc.ca](mailto:mathieu.belanger@collanaud.qc.ca)

### RÉFÉRENCES

---

ANCTIL, Dave, et Benoît DUBREUIL (2008). *Introduction à la science politique : Idées, concepts et régimes*, Anjou, Les éditions CEC.

BOUDREAU, Philippe, et Claude PERRON (2011). *Lexique de science politique*, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Chenelière éducation.

PAINCHAUD, Marcel (2007). *Introduction à la vie politique*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, Chenelière éducation.

SHIVELY, W. Phillips, et Jules-Pascal VENNE (2008). *Pouvoir et décision : Introduction à la science politique*, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill.



## Évaluation des propositions

Chaque étudiant doit rédiger une proposition de promesse électorale à insérer dans l'éventuel programme du parti politique que représente la classe. La proposition doit rester fidèle à l'idéologie du parti (telle que déterminée par l'enseignant) et au thème de la commission du parti à laquelle participe l'étudiant.

Concrètement, la proposition se construit d'abord par une promesse claire et concrète de politique publique. Ceci s'exprime en deux à huit lignes.

Ensuite, l'étudiant rédige un texte d'une ou deux pages dans lequel il explique les raisons pour lesquelles sa proposition devrait être adoptée. Au sein de l'argumentaire, il doit présenter le point de vue d'un spécialiste sur le sujet, avec référence bibliographique à l'appui.

Lorsque l'enseignant a terminé de corriger la proposition de promesse électorale, l'étudiant doit apporter les modifications suggérées par l'enseignant et déposer sa version finale sur le forum de discussion.

### GRILLE DE CORRECTION

---

01. Clarté et réalisme de la proposition :	/20
02. Qualité de l'argumentaire :	/30
03. La proposition et l'argumentaire sont fidèles à l'idéologie du parti :	/15
04. Utilisation pertinente du point de vue d'un spécialiste :	/20
05. Qualité de la source utilisée :	/5
06. Respect des normes de présentation :	/5
07. Qualité des corrections effectuées suite à une première évaluation de l'enseignant :	/5
08. Pénalité liée au français :	/-10
<b>Total :</b>	<b>/100</b>



## Évaluation de la participation des membres des commissions

Chaque étudiant membre d'une commission (sauf les présidents, voir l'annexe 3) doit participer activement aux débats, tant au sein des commissions qu'en séance plénière. Plus spécifiquement, l'étudiant intervient au moins à deux reprises sur chaque proposition en commission, puis une fois sur la moitié des propositions débattues en séance plénière. Un étudiant peut faire plus d'interventions que le nombre exigé, mais celles-ci ne sont pas comptabilisées. Il n'y a pas de longueur prescrite pour une intervention, elle peut être de seulement quelques lignes ou de quelques paragraphes.

Lors des interventions, l'étudiant doit employer un langage approprié (le vouvoiement est de rigueur, on s'adresse toujours au président de la commission ou de la séance plénière, etc.) et contribuer de façon significative aux débats, c'est-à-dire en expliquant et en justifiant adéquatement ses opinions, notamment en présentant des faits, statistiques, résultats de recherches, etc.

Finalement, l'étudiant vote chaque fois que cela est demandé et dans les délais prescrits, soit dans la semaine suivant l'appel au vote.

### GRILLE DE CORRECTION

---

01. Nombre d'interventions suffisant :	/40
02. L'étudiant vote dans les délais prescrits :	/10
03. De façon générale,	
a. les interventions contribuent de façon significative aux débats :	/20
b. les interventions sont fidèles à l'idéologie attribuée :	/20
c. les interventions utilisent un langage approprié :	/10
<b>Total :</b>	<b>/100</b>

---



## Évaluation de la participation des présidents de commissions

Les étudiants jouant le rôle de présidents doivent aussi participer aux débats, tant en commission qu'en séance plénière. Toutefois, ils ont une fonction supplémentaire en commission, soit de superviser le bon déroulement des débats. Plus particulièrement, ils veillent à ce que les membres de la commission soient respectueux les uns envers les autres et aient un langage approprié. Aussi, ils les incitent à participer de façon ordonnée et pertinente à tous les débats de la commission, afin que celle-ci puisse compléter ses travaux dans les délais alloués à cette fin.

En ce qui concerne les votes, c'est le président qui, une fois le moment venu, déclare que les débats sont terminés et appelle au vote. Le président lui-même ne vote qu'en cas d'égalité. Conséquemment, il ne donne pas son opinion dans les débats en commission. En contrepartie, il intervient **une fois sur chacune des propositions** qui sont débattues en séance plénière.

### GRILLE DE CORRECTION

---

01. Nombre d'interventions suffisant :	/20
02. L'étudiant vote dans les délais prescrits :	/10
03. Au sein de la commission :	
a. L'étudiant s'assure que les délais sont respectés :	/15
b. L'étudiant veille au respect du décorum de façon efficace et juste :	/20
04. En séance plénière, de façon générale :	
a. les interventions contribuent de façon significative aux débats :	/15
b. les interventions sont fidèles à l'idéologie attribuée :	/10
c. les interventions utilisent un langage approprié :	/10
<b>Total :</b>	<b>/100</b>

---

